

PAR DENIS CLERC



Comment appelle-t-on une baisse de 82,5 % d'un prix d'un jour à l'autre ? Une braderie ? Trop faible. Un massacre ? Trop guerrier. Un effondrement ?

Socialement incorrect depuis le 11 septembre. L'État, pour une fois, a battu les spécialistes de « l'hyperdiscount » - *hyperdiscount* en langage de tous les jours -, qui n'ont jamais osé rêver pareille opération. Et pour cause : ils y auraient laissé leur peau, puisque la

baisse en question représente 8,66 milliards d'euros (pour les deux opérateurs intéressés). On n'ose mettre le montant en vieux francs, ça risquerait de ne pas tenir sur la page ou, au moins, sur la ligne. Le ministre de l'Économie et des Finances a vraiment fait très fort dans le genre rabais : sept fois le montant de la prime pour l'emploi, dont l'Assemblée nationale vient de voter le doublement.

Évidemment, chez Orange ou Vivendi, on apprécie. Car ce sont eux les bénéficiaires de ce *jackpot* fabuleux :

une division par huit du prix des licences achetées pour accéder aux fréquences nécessaires à l'utilisation des futurs téléphones portables capables de se brancher sur Internet. Absolument fabuleux, même si, en contrepartie, il faudra que les opérateurs payent une redevance de 1 à 2 % du chiffre d'affaires tiré de ces licences, dont la durée de vie a été portée de quinze à vingt ans (une durée de vie qui s'allonge nettement plus vite que celle des hommes). La Bourse ne s'y est

pas trompée : les cours de France Télécom et de Vivendi ont grimpé de 10 à 12 % en deux jours. Tout comme celui de Bouygues, qui avait renoncé à se porter candidat pour une telle licence à cause d'un prix jugé trop élevé, et dont on dit maintenant qu'il pourrait revenir sur sa décision.

Sans doute, le principe de réalité a-t-il prévalu. Car, depuis un an, la bulle télécom s'est fortement dégonflée et les anticipations de profits sur cette téléphonie de nouvelle génération ont été revues substantiellement à la baisse. La mise aux enchères des licences en Allemagne et au Royaume-Uni, qui avaient ouvert le bal, s'était conclue par des prix invraisemblables : près de 9 milliards d'euros par licence en Allemagne, 7,5 milliards au Royaume-Uni. Ce qui, bien sûr, avait donné des idées aux autres pays, tentés eux aussi de bénéficier de cette manne. Mais cela avait également asséché les capacités d'investissement d'opérateurs multinationaux comme Orange ou

Vodafone (la filiale de British Telecom), si bien que les enchères suivantes avaient fait un flop (deux candidats seulement en France) ou donné lieu à de substantielles baisses (Italie, Espagne, Pays-Bas et Suède). Ceux qui ont dégainé les premiers ont raflé l'essentiel de la mise, dans la plus pure tradition des westerns. Joli contre exemple de coopération européenne.

La téléphonie mobile du futur n'étant plus la poule aux œufs d'or que l'on croyait, Laurent Fabius a donc décidé de casser les prix. Il n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, puisque la licence française est désormais, et de loin, la moins chère d'Europe par habitant, c'est-à-dire par client potentiel. Après le *dumping* fiscal, le *dumping* téléphonique ? Là n'est cependant pas le seul problème. Il y a ce chiffre de 619 millions d'euros. Pourquoi 619 ? Avec 999, on aurait compris, ça faisait vraiment prix d'appel pour attirer le chaland. 700 (ou 600), on aurait aussi compris : c'est la magie des chiffres ronds. Mais ces poussières de millions, ce côté faussement arithmétique (« attendez, je sors ma calculatrice, je pose huit et je retiens cinq »), ça fait soit avaricieux, soit comptable, genre « je calcule en francs et je convertis en euros ». Avec, circonstance aggravante, l'oubli de ces virgules que le même ministre, dans sa campagne pour la conversion des francs en euros, appelle à l'aide pour prouver que l'on n'en profite pas pour estourbir le client.

Les 4 à 5 milliards d'euros auxquels le ministre renonce étaient destinés à alimenter le fameux fonds pour les retraites, inventé pour éviter d'avoir à recourir aux fonds de pension. Après tout, ce n'était pas idiot : les fréquences de téléphonie sont un bien commun, autant utiliser leurs revenus pour éviter l'inégalité qu'engendrerait inévita-

blement le recours à des fonds privés alimentés par des futurs retraités aux revenus inégaux. A la place, miracle, l'État, en fouillant ses fonds de tiroir, a découvert qu'il avait encore, là, sous la pile des imprimés de prime pour l'emploi, quelques bijoux de famille oubliés notamment des actions de la société des Autoroutes du Sud de la France dont, en vendant 45 % du capital, on pourrait bien tirer 1,5 à 1,8 milliard d'euros. Le compte n'y est pas, mais la nata-

lité remonte, p'têt ben que ça compensera dans vingt ou trente ans. D'ailleurs, Jean-Marie Messier l'a dit, en apprenant le nouveau prix des licences : « Il n'y a ni gagnant ni perdant. » Ah bon ?

Dumping

Soldes monstres à Bercy,
qui propose les licences
UMTS à prix cassés